



RAPPORT D'ACTIVITES SAISON 2019/2020

REUNION DU CA LE 12/06/2020

En raison de l'épidémie de COVID-19, des règles de confinement et de déconfinement, du respect des gestes barrières et des distanciations, la problématique de ne pouvoir se réunir à plus de dix personnes, notre assemblée générale n'a pu se faire comme les années précédentes. Etant tenu de respecter la date butoir du 30 Juin de réversion des cotisations à l'UNAPAF, nous l'avons donc remplacée par un Conseil d'Administration tenu au siège social et limité aux personnes suivantes:

- Président : M. LACCHINI Jean Luc
- Trésorière : Mme BERLIOCCINI Josyane
- Responsable du site Internet et Représentant de Secteur : M. LAPORTA Serge
- Secrétaire : Mme MALLET Evelyne
- Représentant de Secteur : M. MEYRINNE-LAFORET Armand
- Conseiller Juridique : M. POUSSEL Gilbert. Présent, par procuration à M. Le Président.

Dès l'ouverture de la séance à 17h30, Armand nous informe du décès brutal de notre ami et adhérent, M. BOLEA Claude, ex Président des gardes piégeurs du Vaucluse, nous avons une pensée particulière pour son épouse à qui nous présentons nos sincères condoléances ainsi qu'à sa famille et ses amis.

Nous passons tout de suite aux votes des nouveaux membres du bureau et du CA

- **Mme MALLET Evelyne, secrétaire** : Vote à l'unanimité de confirmation à ce poste suite à sa cooptation, faite en CA extraordinaire le 10 Décembre 2019, due à la démission M. DADOS Philippe du 30 Septembre 2019 en tant que secrétaire et responsable de secteur.
- **M. MEYRINNE LAFORÊT Armand, représentant de secteur** : Vote à l'unanimité en remplacement d de M BARIOL Jean Claude démissionnaire pour cause déménagement. (Le poste de vice-secrétaire de Mme BARRIOL Roseline ne sera pas remplacé.)
- **M.LAPORTA Serge, représentant de secteur**, voté à l'unanimité **responsable du nouveau site de l'association** dont voici le lien <http://les-trappeurs-du-13.cleasite.fr>
- **M. LERDA Lucien, représentant de secteur**, voté à l'unanimité en remplacement de M.DADOS Philippe

- Les représentants de Secteur M. LEJEUNE Guillaume et M. THOR ayant démissionnés de leurs fonctions, pour cause d'indisponibilité nous cherchons des remplaçants pour compléter l'équipe.

Rapport d'activités : Voté à l'unanimité

Pour rappel, nous fonctionnons par année cynégétique, pour la saison 2019/2020 le nombre d'adhérents est passé de 146 à 171, nos effectifs augmentent et nous permettent, en tant que *piégeurs actifs, d'être une association plus que représentative au sein de notre département et la seule reconnue auprès de la DDTM et du Préfet.*

Pour la saison 2018/2019 les captures ont été : le renard 1896 – la corneille 694 – la pies 4060 – la fouines 251 – l'étourneau 523 – le ragondin 325 – la belette 45 – le putois 44 – le geai 2. Ce sont les principales espèces provoquant des dégâts et auxquelles nous avons largement contribué à la capture.

Même si la saison 2019/2020 a été obscurcie par la décision du représentant du Préfet de considérer les ESOD commune par commune, par une sortie tardive du décret ministériel (Le 7 Juillet 2019) et le confinement de 2 mois, notre activité n'en reste pas pour le moins efficace, nous n'avons pas encore les chiffres puisque le retour des carnets et des prises doit se faire prochainement (À partir du 1^{er} Juillet jusqu' 30 Septembre 2020), mais nous pouvons déjà affirmer que l'activité de piégeage que ce soit en milieu ouvert ou en milieu fermé, aux services des Sociétés de Chasse, des agriculteurs, des éleveurs, reste notre action principale, de plus nous notons une importante augmentation d'interventions auprès des particuliers, qui nous sollicitent surtout depuis le 11 Mai, la nature ayant repris ses droits en cette période de calme, les animaux dont les ESOD ont envahi confortablement nos maisons, nos arbres fruitiers et nos poulaillers... !!

Avec vos relevés de prises et vos constats de prédation, les chiffres parleront d'eux-mêmes !

Toutes les CDCFS, concernant les dates d'ouverture et de fermeture de la chasse et les bracelets de chevreuil ont été traitées par mails, en raison de COVID-19.

Toutes les manifestations, fêtes de la chasse ou journée de démonstration de piégeage, ont été annulées, à notre grand regret.

Afin de faciliter et aider les nouveaux piégeurs ou ceux qui auraient des difficultés ou des interrogations, il a été proposé de demander si des volontaires voudraient parrainer les débutants.

Bilan financier positif présenté par la trésorière Mme BERLIOCCHI Josyane : fichier EXCEL, livre de comptes et factures : voté à l'unanimité.

Le bilan Prévisionnel financier traduira une réorientation de la demande de subvention d'investissement auprès du CD13, faite au préalable pour acheter 2 pièges photo et une remorque. Devant la forte demande des particuliers, le Président et la trésorière ont préféré investir dans l'achat de cages à pie et à fauve « pour prêt » au lieu d'une remorque, de façon à apporter une réponse plus rapide à ces personnes.

Après lecture du bilan moral et du bilan financier, le Président insistera sur l'importance à apporter à la communication et présentera le bilan d'activités prévisionnelles en espérant que le Covid-19 ne refasse pas une réapparition surprise au moment des salons et autres manifestations cynégétiques de 2021.

L'idée du parrainage a retenu son attention !

Il ne parlera jamais assez de l'importance des constats de prédation chiffrés et dûment remplis **UNE SEULE ESPECE MISE EN CAUSE DE PREDATION PAR CONSTAT !!!!**

Le Président LACCHINI Jean Luc


LES TRAPPEURS DU 13
312 Chemin de la Megre
13105 MIMET
SIRET 818 158 594 00015 - APE 9499Z

La Secrétaire MALLET Evelyne


LES TRAPPEURS DU 13
312 Chemin de la Megre
13105 MIMET
SIRET 818 158 594 00015 - APE 9499Z